

# HANDISOINS 86

34, rue Joseph-Mergau - 86100 CHATELLERAULT - Tél : 06 87 30 89 65 – Courriel : [association@handisoins86.com](mailto:association@handisoins86.com)

---

---

## Compte-rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du mercredi 29 MAI 2019 à 20 h 15 dans les locaux de l'A.P.A.J.H. 86, la Mas du Parc de Targé 86100 - CHATELLERAULT

Nombre d'adhérents : 38

Nombre de présents : 12

Nombre de pouvoirs : 14

### Informations du service par le Dr Agnès MICHON

1 400 consultations ont été effectuées en 2018 pour moitié en bucco-dentaire et moitié en médical. On devrait aller vers une augmentation du temps médical et GSI. Un checkup médical devrait être fait pour chaque nouveau patient.

- 2,8 ETP travaillent à l'accueil de jour. L'hôpital de jour de Châtellerault est sous doté par rapport à d'autres services comme celui d'Annecy où il y a 5,67 ETP pour un nombre de patients équivalent d'où la nécessité d'attribuer **plus de temps aux dentistes, au médecin et aux personnels administratifs**. Les délais s'allongent mais l'accueil d'urgence est assuré.
- Nécessité de renforcer l'équipe pour l'hygiène dentaire (travail important à faire sur la Dy oralité).
- Nécessité d'un **mi-temps dentaire coordonnateur** et d'un **mi-temps médecin** : la responsabilité du service ne peut pas reposer uniquement sur le Dr MICHON. En cas d'absence du Dr Michon le relais devrait pouvoir être pris par le dentiste coordonnateur.
- Le service est mal considéré par les autres services de l'hôpital voire même ignoré. Très mauvaise relation avec le Directeur de l'hôpital qui a une attitude méprisante vis-à-vis du Dr Agnès MICHON. Elle est très inquiète de ce comportement. A la date de l'AG, le Dr MICHON n'a pas pu présenter son projet de service.
- Le service est déficitaire mais il est condamné à grossir pour être en équilibre. Moins de prises en charge aboutiraient à la disparition du service. Nous sommes tous amenés à collaborer pour faire évoluer le service. Travail sur différents types d'organisations possibles pour améliorer l'efficacité du service. Travailler aussi sur l'accès aux fonds européens.
- Réunion tous les 2 mois avec A.O.S.I.S. le Dr CHAMPION et moi-même pour faire l'état des problématiques et des stratégies à adopter ainsi que la politique à mener.

### RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉ

Année qui a nécessité beaucoup d'énergie :

- Départ de M. Coquema – directeur du Centre Hospitalier Camille Guérin, remplacé par M. Péan.
- Rencontre avec les Drs Fronty, Grivelet, Michon et le président d'HS86 et au cours de l'Assemblée Générale du G.C.S. – été 2018.
- Le service est peu soutenu en interne au sein du Centre Hospitalier, en particulier par les autres personnels soignants.

- Gros travail à faire : décisions d'organisation des rencontres avec les Drs. Bardon, Michon et le président d'HS86.
- Rappel de la visite en novembre 2018, de Mme CLUZEL Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Rencontre avec des familles qui ont pu s'exprimer sur les bienfaits du service.
- Le bureau demandé pour les chirurgiens-dentistes a été refusé.
- Un dossier concernant la demande de labellisation du service a été constitué et transmis le 3 avril 2019.
- Le Lions Futuroscope de Châtelleraut a organisé le 6 avril 2019, un loto. 700 personnes ont participé à cette soirée. 7.500 € de recettes qui ont été versées à 3 associations : Maladie d'Alzheimer 2.500 €, Club Guide Chiens d'Aveugles 2.500 € et Handisoins 86 2.500 €.

### **POINT SUR LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU 24 MAI 2019 :**

Le Docteur Thierry Champion rappelle la décision prise par la direction commune CHU de Poitiers/Groupe Hospitalier Nord-Vienne de supprimer **un demi-poste de secrétariat** à l'accueil de jour pour personnes handicapées, des économies de fonctionnement devant être faites. Une approche purement comptable au détriment de l'approche humaine qui doit être apportée à ces personnes.

**Grâce à l'intervention directe d'HANDISOINS et d'AOSIS auprès du Ministère de la Santé, le ½ poste de secrétariat est maintenu avec un financement pérenne de 25 000 €** en plus des 80 000 € annuels alors que le coût estimé de ce ½ poste était évalué à 15 000 €.

Rencontre pour faire évoluer le service avec Monsieur Turquois – député, Monsieur Abelin, maire de Châtelleraut et le président d'HS86 aura lieu au cours du mois de juillet 2019.

Cependant la vigilance de l'association ne doit pas se relâcher.

### **POINT DE SITUATION SUR L'HYGIENE BUCCO-DENTAIRE ET L'ALIMENTATION :**

Malgré les formations effectuées auprès des différents personnels, des insuffisances sont toujours constatées par les dentistes. La diffusion des acquis de ces formations auprès des autres personnels ne se fait pas suffisamment. De plus, le turn-over du personnel dans les structures médico-sociales ne facilite pas la diffusion des bonnes pratiques à développer.

Pour éviter la déperdition des acquis de ces formations, il est suggéré d'afficher dans chaque salle de bains un **protocole écrit** des bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Une formation bucco-dentaire dispensée par la SOHDEV, les 11 et 12 mars 2019, pour 24 participants, a été organisée sur Châtelleraut et Poitiers.(coût 1.900 €)

Achat de matériel pour le service :

- 24/01/2018 – appareil pour l'hygiène buccale – NSK Varios 750 ..... 2.672 €
- 23/04/2018 – bac de sécrétion avec mallette de transport ..... 728 €
- 31/08/2018 – appareil radio dentaire..... 3.497,90 €

**Soit un total de 6.897,90 €**

Des demandes apparaissent dans la prévention adjointe aux médicaments :

- Prévention dentaire,
- Prévention de l'obésité,
- Activité physique en relation avec l'obésité.

Quelques pistes ont été évoquées :

- **Inviter les Directions Générales des associations** à une réunion d'information pour une sensibilisation aux 3 domaines de la prévention mentionnés ci-dessus,
  - **Repenser les manières de faire** (mutualisation des menus, mutualisation d'une diététicienne, travail avec les producteurs locaux, consommation de produits bio...). Nécessité de faire évoluer cette partie alimentaire.
  - **Formation à envisager sur la nutrition** : un bon état nutritionnel permettant une amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées. Cette formation pourrait être faite par l'organisme de formation LINUT (Réseau Limousin Nutrition) pour 12 participants – prix d'une journée de formation : 1.900 € ayant pour thème « Alimentation et nutrition des personnes handicapées »
- *Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité des présents et des représentés.*

## **SITE INTERNET**

Réalisation du site internet. Bon travail effectuée par Mme. Brion – informaticienne – qui a pu récupérer les données. Création d'une nouvelle mise en page, protection du site. La mise à jour est assurée pour 20 €/mois comme prévu au contrat.

Michel BOYER porte à la connaissance des membres que Mme Brion qui avait assuré la création du site, assure la maintenance jusqu'à fin août. Au 1er septembre elle cesse son activité et nous devons retrouver un informaticien pour assurer la maintenance et la sauvegarde du site, en souhaitant pouvoir garder pour la protection du site, la société GANDI et pour l'hébergement : PHPNET.

## **RAPPORT FINANCIER**

L'exercice 2018 de l'Association Handisoins présente des mouvements financiers semblables aux années précédentes, avec un équilibre des charges et produits :

1. Les achats (charges) de matériel médical occupent 80% des dépenses ; ces matériels sont offerts à l'Hôpital de jour (CH Camille Guérin). L'installation du site internet « Handisoins » (1460 €), la seconde dépense, permettra de mieux nous faire connaître et d'élargir notre action.
2. Les produits sont réguliers : 1685 € d'adhésion (31 personnes physiques et quatre personnes morales représentant des associations partenaires) et 1816 € de dons. Quoiqu'importants, ils ne suffisent pas à l'équilibre le budget : d'où une reprise de fonds pour équilibre.

Le budget prévisionnel 2019 fait toujours une place aux achats de matériel (5000 €) et à la formation des intervenants en milieu associatif (3040 € : à la date de publication le stage a déjà eu lieu). Afin d'équilibrer nos charges, les adhésions et dons ne seront pas suffisants (4600 €), aussi il nous faudra trouver d'autres ressources afin de ne pas trop puiser dans nos fonds de réserve.

*Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité des présents et des représentés.*

## **QUESTION DIVERSE**

### **CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL**

Pour cause de déménagement de la secrétaire, où était implanté le siège social depuis la création de l'association (J.O du 9 février 2008),

**le siège de l'association sera à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 - résidence Hermès 38, rue de l'Angelarde – 86100 CHATELLERAULT.**

Le coût du « suivi du courrier » sur une période de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> août, sera prise en charge par l'association.

La secrétaire est chargée d'assurer les formalités de changement d'adresse de l'association ( sous-préfecture) et de porter l'information aux différentes administrations et contacts.

*Vote adopté à l'unanimité des présents et des représentés.*

## **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU**

### **ÉLECTION DU TIERS SORTANT :**

Sortants : Mme MARTIN Virginie

Réélue.

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SE COMPOSE DE 12 MEMBRES**

ALLARD Geneviève – collègue « association » association ADAPEI 86 – Papillons Blancs

BOURREAU Mariannick – collègue « paramédicaux » - association ADAPEI 86 – Papillons Blancs

BOYER Ginette – collègue « adhérents »

BOYER Michel – collègue « adhérents »

BROUARD Arlette – collègue “parents” – A.P.A.J.H. 86

CHAMPION Thierry – collègue « association » - association Autisme Vienne

CLAIRAND Marie-Aude - collègue « association » - association APSA – Foyer de la Varenne

GARDAIS Magalie – collègue « paramédicaux » - association A.P.A.J.H. 86

MANSON Annie – collègue « association » - association A.P.A.J.H. 86

MARTIN Virginie – collègue « paramédicaux » - association Autisme Vienne

ROYER Michel – collègue “parents” – association Autisme Vienne

WATHELET Catherine – collègue “association” association ADAPEI 86 – Papillons Blancs

### **LE BUREAU SE COMPOSE DE 6 MEMBRES**

CHAMPION Thierry – président

WATHELET Catherine – vice-présidente

MANSON Annie – vice-présidente

ROYER Michel – trésorier

BOYER Ginette – secrétaire

BROUARD Arlette – secrétaire adjoint

**La séance est levée à 23 h 30**